

Que le ministre des Transports fasse savoir aux gouvernements provinciaux qu'il est disposé à négocier immédiatement avec eux et les compagnies de chemin de fer pour assurer que la propriété des emprises abandonnées devienne de compétence provinciale.

**M. l'Orateur:** La présentation d'une motion de ce genre exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE D'INSTANCES AUPRÈS DE L'UNION SOVIÉTIQUE EN VUE D'OBTENIR POUR M. SHUMUK UN PERMIS D'ÉMIGRATION—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay):** Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire d'une grande importance. Étant que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) a promis il y a plus d'un mois qu'il réviserait personnellement la demande d'immigration au Canada de M. Danglo Shumuk et étant donné que l'incarcération prolongée de M. Shumuk en Union soviétique contribue à faire périr sa santé déjà défaillante, je propose, avec l'appui du député de Meadow Lake (M. Cadieu):

Que la Chambre demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de faire tout en son pouvoir pour persuader l'Union soviétique de permettre à M. Shumuk d'émigrer au Canada où il a des parents disposés à s'occuper de lui.

**M. l'Orateur:** Cette motion ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LES SPORTS

DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI PRÉVU POUR L'OBTENTION DE LA RÉACTION DU PUBLIC AU LIVRE VERT—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement. Étant donné que le ministre d'État à la Santé et au Sport amateur (M<sup>me</sup> Campagnolo) désire vivement obtenir la participation et les réactions du public à l'endroit de son Livre vert et que le délai prévu pour cette participation du public expire deux semaines avant la réunion annuelle de la Fédération canadienne des sports, réunion qui permettra pour la première fois à divers organismes sportifs de commenter ensemble le Livre vert, je propose donc, appuyé par le député de High Park-Humber Valley (M. Jelinek):

Que la Chambre demande au ministre de prolonger du 14 janvier à la fin de février 1978 la période prévue pour recueillir les commentaires sur le Livre vert.

**M. l'Orateur:** Une motion de ce genre ne peut être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

### Questions orales

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LE PRÉSUMÉ DÉFAUT DE CONTRÔLE FINANCIER—LES MESURES DE REDRESSEMENT ENVISAGÉES

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Le président du Conseil du Trésor étant absent, monsieur l'Orateur, c'est au premier ministre que je m'adresse. Le rapport de la Commission Lambert, qui a été déposé à la Chambre vendredi dernier, indique que si le gouvernement n'arrive pas à contrôler efficacement ses dépenses, c'est dû aussi bien à l'ampleur de l'appareil gouvernemental qu'aux dépenses du gouvernement qui ont énormément augmenté depuis quelques années. Le rapport ajoute qu'un arrêt ou un blocage ne suffirait probablement pas. Étant donné que le premier ministre a refusé d'éliminer cinq ministères, comme le président du Conseil du Trésor le proposait, le gouvernement a-t-il élaboré quelque projet ou quelque plan visant à réduire l'ampleur des activités du gouvernement, par exemple en confiant certaines aux provinces, aux municipalités ou au secteur privé?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne peux évidemment pas être d'accord avec la prémisse de la question, concernant une quelconque proposition de la part du président du Conseil du Trésor. Le député est sûrement mal informé. Pour ce qui est des propositions constructives, je rappellerai au député qu'il y a exactement un an aujourd'hui, nous avons fait des propositions aux provinces en matière de financement des programmes établis et elles les ont acceptées, transférant ainsi aux provinces des points d'impôts et des ressources représentant plus de deux milliards de dollars, si j'ai bonne mémoire.

LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE SOCIÉTÉS DE LA COURONNE—  
LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Les dépenses du gouvernement ont tout de même augmenté de 10.3 p. 100, malgré ce transfert de deux milliards de dollars. La Commission Lambert a également souligné qu'il y a maintenant 54 sociétés de la Couronne appartenant entièrement au gouvernement et 300 autres corporations que le gouvernement possède en tout ou en partie. En fait, à la publication du rapport, le chiffre employé par le Conseil du Trésor était de 367. Mardi dernier, il était de 386 et il augmente encore. Le gouvernement ne sait même pas combien de sociétés de la Couronne il possède. Le rapport Lambert fait remarquer que ces sociétés de la Couronne ne servent qu'à faire obstacle à la responsabilité ministérielle et à empêcher le Parlement d'examiner minutieusement les dépenses gouvernementales. Le premier ministre peut-il dire si lui-même ou le gouvernement projette de réduire le nombre de sociétés de la Couronne. Après tout, si le gouvernement ne sait même pas exactement combien de sociétés de la Couronne il y a, cela ne peut pas lui faire beaucoup de tort de se défaire d'un certain nombre d'entre elles et de permettre au secteur privé de prendre la relève, surtout dans le domaine commercial.